

II

(Traduction)

ÉCHANGE DE NOTES (Le 11 mai 1966), ENTRE LE GOUVERNEMENT CANADIEN ET
LE GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE PROROGEANT LA
PÉRIODE DE LOCATION AU CANADA DU SOUS-MARIN USS BURRFISH

I

*L'Ambassadeur du Canada aux États-Unis d'Amérique au Secrétaire d'État des
États-Unis d'Amérique.*

AMBASSADE DU CANADA

Washington, le 11 mai 1966

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de me référer à l'Échange de notes des 20 juillet, 23 août et 31 août 1960⁽¹⁾ entre le Canada et les États-Unis d'Amérique qui prévoyait le prêt au Canada du sous-marin U.S.S. «Burrfish», S.S.R.312, à des fins d'entraînement à la guerre anti-sous-marine, sur la base de certaines ententes, ainsi qu'aux récents entretiens de représentants de nos deux Gouvernements concernant la prorogation du prêt, lequel doit prendre fin le 11 mai 1966.

Conformément aux termes de notre troisième entente, consignée au paragraphe 3 de la note du 20 juillet 1960 de votre Gouvernement, je suis chargé de demander à votre Gouvernement de bien vouloir proroger le prêt de ce sous-marin à mon Gouvernement pendant une durée supplémentaire de cinq ans, au cours de laquelle il continuera de servir à l'entraînement à la guerre anti-sous-marine, la prorogation devant porter sur la période du 11 mai 1966 au 11 mai 1971.

J'ai l'honneur de demander en outre que la prorogation du prêt du sous-marin se fasse conformément aux ententes entre nos deux Gouvernements qui sont énoncées dans l'Échange de notes précité (premier alinéa ci-dessus), une entente supplémentaire devant prévoir que le Canada aura la faculté de mettre fin au prêt sur préavis de six mois au Gouvernement des États-Unis.

Si votre Gouvernement agrée ce qui précède, j'ai l'honneur de proposer que la présente note et votre réponse constituent entre nos deux Gouvernements un accord, entrant en vigueur à la date de votre réponse, qui prorogera le prêt au Canada du sous-marin U.S.S. «Burrfish» pour une nouvelle durée de cinq ans se terminant le 11 mai 1971.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances réitérées de ma très haute considération.

L'honorable Dean Rusk,
Secrétaire d'État

C. S. A. RITCHIE

⁽¹⁾ Recueil des traités 1960 n° 22